



## ETUDIANT A LA RENTREE 2017/2018 ?

Le Dossier Social Etudiant (DSE) est le document unique permettant aux étudiants et futurs étudiants de demander l'attribution :

- ♦ D'une bourse d'enseignement supérieur

Et/ou

- ♦ D'un logement universitaire pour l'année universitaire 2017/2018

### **Comment ?**

La demande se fait exclusivement sur internet à l'adresse suivante :

[www.etudiant.gouv.fr](http://www.etudiant.gouv.fr)

### **Qui doit faire la demande ?**

#### ♦ **Pour les bourses :**

Tous les étudiants et futurs étudiants, français ou étrangers (sous certaines conditions), peuvent prétendre à une aide, à condition que la formation envisagée soit habilitée à bourse et dépende du Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de la Culture et de la Communication ou celui de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

- ① La demande est à renouveler tous les ans, même pour les étudiants actuellement boursiers.

#### ♦ **Pour le logement universitaire :**

Tous les étudiants, même non boursiers, dans la limite des disponibilités.

Les étudiants étrangers, peuvent bénéficier d'un logement en fonction de critères définis avec le CNOUS et les établissements d'enseignement supérieur.

La demande de logement s'effectue impérativement avant le 31/03/2017.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site internet du CROUS : [www.crous-nantes.fr](http://www.crous-nantes.fr)

### **PROCEDURE DOSSIER SOCIAL ETUDIANT (DSE)**

- ① L'étudiant ou futur étudiant saisit sa demande sur le site : [www.etudiant.gouv.fr](http://www.etudiant.gouv.fr) **avant le 31 mai 2017**.
- ② L'étudiant ou futur étudiant reçoit son DSE par courrier électronique avec des informations sur la suite de la procédure.
- ③ L'étudiant ou futur étudiant doit éditer le dossier reçu par messagerie, le vérifier, y joindre les pièces requises et l'envoyer à l'adresse suivante : CROUS de Nantes

TSA 42000  
53102 MAYENNE Cedex

① **Sans retour du DSE et des pièces justificatives par courrier, votre dossier sera classé sans suite.**